

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Conseil général de l'économie,
de l'industrie, de l'énergie
et des technologies

**Arrêté n° 2018-224 du 11 juillet 2018 fixant la liste d'admission
au concours interne d'ingénieurs des mines - année 2018**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2009-63 du 16 janvier 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des mines ;

Vu l'arrêté du 15 juin 2016 fixant les modalités d'organisation du concours interne pour l'accès au corps des ingénieurs des mines ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2017 portant ouverture au titre de l'année 2018 d'un concours interne pour le recrutement d'un ingénieur des mines ;

Vu la liste établie le 6 juillet 2018 par le président du jury,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont déclarés admis au concours interne d'ingénieur des mines (année 2018) :

Liste principale

M. Romain ROUSSEL.

Liste complémentaire

M. Yann BONNET.

Article 2

Le chef du service du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 11 juillet 2018.

Pour le ministre et par délégation :
*Le chef du service du Conseil général
de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*
GODEFROY BEAUVALLÉ